



STOPPING TOBACCO
ORGANIZATIONS & PRODUCTS

Policy Brief
Global

Pourquoi il faut protéger le système de suivi et de traçabilité de votre pays contre l'industrie du tabac et comment le faire

Le Protocole pour éliminer le commerce illicite de produits du tabac (ITP en anglais) nécessite un système mondial de suivi et de traçabilité des produits du tabac.¹ Les paquets de cigarettes et de tabac à rouler doivent afficher une marque d'identification unique et sécurisée afin qu'il soit possible de les suivre depuis leur lieu de production jusqu'au moment où toutes les taxes ont été payées. S'ils se retrouvent sur le marché illicite, il est alors possible de retracer leur parcours pour identifier le lieu où le détournement a eu lieu et leur lieu de production.

RÉSUMÉ

Le Protocole pour éliminer le commerce illicite de produits du tabac (ITP en anglais) nécessite un système mondial de suivi et de traçabilité des produits du tabac.¹ Les paquets de cigarettes et de tabac à rouler doivent afficher une marque d'identification unique et sécurisée afin qu'il soit possible de les suivre depuis leur lieu de production jusqu'au moment où toutes les taxes ont été payées. S'ils se retrouvent sur le marché illicite, il est alors possible de retracer leur parcours pour identifier le lieu où le détournement a eu lieu et leur lieu de production.

Ce système a été développé au vu des preuves accablantes de l'implication de l'industrie du tabac dans la contrebande de ses propres cigarettes² et a pour objectif affiché de mettre fin à cette implication. C'est pour cette raison que le Protocole mentionne spécifiquement que la responsabilité du système de suivi et de traçabilité ne peut pas être déléguée à l'industrie du tabac.

Les données les plus récentes montrent que l'industrie du tabac, et notamment les plus grandes entreprises mondiales du secteur, est toujours impliquée dans la contrebande de produits du tabac³. L'industrie du tabac a donc tout intérêt à essayer de contrôler les systèmes de suivi et de traçabilité, car cela lui permettrait de rester impliquée dans la contrebande en toute impunité, en échappant au paiement des taxes et aux poursuites potentielles.

De même, des recherches réalisées à partir de documents internes à des entreprises du secteur du tabac ayant fait l'objet d'une fuite ainsi que d'autres sources révèlent que les plus grandes entreprises du secteur du tabac travaillent en sous-main pour contrôler les systèmes de suivi et de traçabilité et qu'il s'agit d'un projet très élaboré et mis en œuvre depuis de nombreuses années. Elles sont parvenues à contrôler la majorité des données sur la contrebande de tabac et les utilisent pour exagérer le problème de la contrefaçon et l'implication des petits concurrents locaux, et masquer leur propre implication⁴. Leur objectif est de convaincre les gouvernements qu'elles sont les victimes et non pas les responsables de cette contrebande. Elles ont versé de l'argent aux autorités de contrôle et aux agences de régulation qui sont censées leur demander des comptes pour renforcer leur influence.^{3 5-7} Elles ont de plus en plus recours aux services de tierces parties, souvent d'anciens policiers⁸, pour présenter leurs données et renforcer leur crédibilité. Elles ont désormais mis en place leur propre système de vérification informatisée du paiement des taxes, qu'elles présentent comme un système de suivi et de traçabilité, et dont elles demandent à des tierces parties de vanter l'indépendance vis-à-vis de l'industrie du tabac.^{3 5 6} Si les gouvernements acceptent la mise en œuvre de ce système, ils ne seront plus capables de contrôler la contrebande de tabac.

Ce document résume les recherches qui ont été menées. Il a pour objectif d'alerter les agences de régulation et les ministères sur ce scandale, qui doit être révélé, et auquel il faut mettre fin pour garantir la mise en place d'un système de suivi et de traçabilité fonctionnel et indépendant. Seul un système indépendant, et non pas contrôlé par l'industrie du tabac, permettra de réduire la contrebande de tabac et d'augmenter les revenus des gouvernements.

La première partie de ce briefing présente les preuves de l'implication de l'industrie du tabac dans la contrebande de tabac, par le passé et à l'heure actuelle, ainsi que les motivations qui la poussent à vouloir contrôler le suivi et la traçabilité des produits du tabac. La deuxième partie présente les stratégies mises en œuvre par l'industrie du tabac pour y parvenir et explique comment elle a cherché à tromper les gouvernements, les agences de régulation, les médias et le grand public. Enfin la troisième partie explique ce à quoi il faut s'attendre, ce qui fonctionne et ce que les gouvernements doivent faire.

Les entreprises de l'industrie du tabac...

... bénéficient de la contrebande de tabac.

1ère PARTIE

L'implication des entreprises de l'industrie du tabac dans le commerce illicite et les raisons pour lesquelles elles ont besoin de contrôler les systèmes de suivi et de traçabilité des produits du tabac

A la fin des années 90, des preuves accablantes provenant de documents des entreprises de l'industrie du tabac elles-mêmes ont montré qu'elles avaient orchestré la contrebande à grande échelle de leurs propres cigarettes dans le monde entier. Un tiers⁹ des exportations mondiales de cigarettes finissait sur le marché illégal. Leurs propres documents montraient que la contrebande était une partie essentielle de leur stratégie commerciale¹⁰. Les plus grandes entreprises de l'industrie du tabac fournissaient presque intégralement certains marchés¹¹ avec des cigarettes de contrebande et étaient ensuite impliquées dans le crime organisé¹². Entre 1998 et 2008, en plus des recherches et des publications dans la presse qui exposaient leurs infractions, l'industrie du tabac a dû faire face à une série d'enquêtes, d'accords juridiques¹³ et de poursuites en justice.¹²⁻¹⁴ Certaines enquêtes ont permis de montrer que ces entreprises étaient coupables de complicité¹⁵ et d'autres avaient pour objectif de les mettre devant leurs responsabilités. La complicité des quatre plus grandes entreprises de l'industrie du tabac, British American Tobacco (BAT), Philip Morris International (PMI), Japan Tobacco International (JTI) et Imperial, ainsi que de nombre de leurs filiales, a été démontrée.¹⁶⁻¹⁸

Un élément essentiel de la réponse internationale a été l'Article 15 de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC en anglais) puis le Protocole pour éliminer le commerce illicite de produits du tabac (ITP en anglais). Même si le Protocole a pour objectif l'élimination de toutes les formes de tabac illicite, avec tout un ensemble de mesures, il se concentre en particulier sur la sécurisation de la chaîne logistique des produits du tabac fabriqués légalement grâce à un système de suivi et de traçabilité efficace.

Pourquoi les entreprises de l'industrie du tabac sont-elles complices de la contrebande de tabac ? Cela semble contre-intuitif, mais elles en tirent des bénéfices de plusieurs manières.³⁻¹⁹⁻²¹ La raison la plus évidente est que le tabac est un produit fortement taxé, et donc lorsqu'il est introduit en contrebande, les entreprises évitent de payer les taxes qui s'appliquent sur le tabac, que ce soit des impôts indirects ou des droits de douane. De plus, le tabac de contrebande étant beaucoup moins cher à l'achat que le tabac légal (puisque'il n'est pas taxé), les entreprises en vendent davantage. Elles en vendent plus en particulier aux fumeurs qui sont les plus sensibles au prix, et cela inclut les enfants. Les documents internes de ces entreprises montrent qu'elles savent que le tabac bon marché est essentiel pour garantir que les enfants puissent se permettre financièrement de fumer.²²

Cela signifie plus de profits pour ces entreprises, car elles gagnent de l'argent au moment de la vente au distributeur et leur profit par paquet est le même, que leurs cigarettes finissent ensuite sur le marché illicite ou pas. Le tabac illégal réduit aussi l'efficacité des mesures de lutte contre le tabac qui pourraient sinon réduire les ventes de tabac. De manière encore plus évidente, cela réduit l'efficacité de la taxation du tabac, qui est le moyen le plus efficace de réduire la consommation de tabac.²³

Un élément essentiel de la réponse internationale a été l'Article 15 de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC en anglais) puis le Protocole pour éliminer le commerce illicite de produits du tabac (ITP en anglais). Même si le Protocole a pour objectif l'élimination de toutes les formes de tabac illicite, avec tout un ensemble de mesures, il se concentre en particulier sur la sécurisation de la chaîne logistique des produits du tabac fabriqués légalement grâce à un système de suivi et de traçabilité efficace.

... sont toujours impliquées dans la contrebande de tabac (les cigarettes des entreprises de l'industrie du tabac représentent environ les 2/3 du marché illicite).

Mais la contrebande réduit aussi l'impact d'autres mesures de lutte contre le tabac. Par exemple, les produits de contrebande n'affichent souvent pas les avertissements et les images concernant les risques pour la santé.²⁴⁻²⁵

Ces motivations n'ont pas changé et il y a de plus en plus de preuves que, malgré des déclarations publiques insistant sur le fait qu'elles ont changé (voir la 2^e partie), l'industrie du tabac et notamment les plus grandes entreprises de l'industrie du tabac sont toujours impliquées dans le commerce illicite de tabac et en tirent profit. Des analyses indépendantes de données diverses au niveau mondial, régional et national, montrent de manière répétée que la majorité (environ les deux tiers) du marché des cigarettes illégales est constitué des cigarettes provenant de l'industrie du tabac³ (voir plus bas²⁶).

L'explication qui est la plus favorable à l'industrie du tabac est celle qui dit qu'elle ne parvient pas à contrôler la chaîne logistique, ce qui conduit à ce que des produits se retrouvent sur marché illicite. Cela peut prendre des formes variées, dont l'offre excédentaire, la sous-production et le round-tripping. Par exemple, il est prouvé que les grandes entreprises de l'industrie du tabac ont surproduit des cigarettes sur certains marchés (par exemple en Ukraine²⁷) en sachant que ces cigarettes seraient écoulées dans des circuits illégaux. Elles ont aussi continué à surproduire dans des juridictions où les taxes étaient moins élevées, pour ensuite faire revenir les produits en contrebande dans le pays cible, ce qui leur permet d'éviter de payer les droits d'entrée intérieurs (round-tripping), pratique qui a valu à BAT de se voir infliger une amende²⁸. De plus, les entreprises plus petites de l'industrie du tabac, dans certains pays africains et au Paraguay, ont désormais recours aux mêmes pratiques, en partie parce qu'elles les ont apprises grâce aux grandes entreprises.^{3 29-30}

En sous-traitant la distribution à des tierces parties, l'industrie du tabac cherche à éviter d'être désignée coupable. Pourtant, des documents internes de BAT qui ont fait l'objet d'une fuite montrent aussi que l'entreprise continue d'avoir recours à un distributeur connu pour avoir été impliqué dans la contrebande de tabac par le passé, ce qui contrevient aux accords juridiques conclus avec l'Union européenne, et que comme par le passé, des cigarettes finissent sur le marché illicite, ce que des employés de BAT ont cherché à cacher.³ L'industrie du tabac pourrait bien sûr contrôler beaucoup plus étroitement ses distributeurs et sa chaîne logistique, comme le font d'autres entreprises produisant des produits de grande consommation, mais comme le tabac est un produit fortement taxé, il semble qu'elle ne souhaite pas le faire.

D'autres preuves, issues de rapports gouvernementaux³¹, transmises par des lanceurs d'alerte³², des journalistes d'investigation²⁷ et des documents internes ayant fait l'objet d'une fuite³, sont encore plus accablantes, et suggèrent que les grandes entreprises du secteur du tabac sont impliquées de façon plus active pour faciliter la contrebande de leurs produits. Par exemple, d'anciens employés de Japan Tobacco International (JTI) ont décrit une « contrebande rampante »³²

... et ont donc tout intérêt à contrôler le suivi et la traçabilité des produits du tabac.

Pour y parvenir, les grandes entreprises de l'industrie du tabac...

... utilisent des données et une couverture médiatique trompeuses pour se présenter comme les victimes de la contrebande de tabac alors qu'elles ne contrôlent pas leur propre chaîne logistique.

organisée par l'entreprise dans tout le Moyen-Orient, en Russie, en Moldavie et dans les Balkans, et des documents internes montrent que BAT a soupçonné JTI de faciliter la contrebande en Afrique.³

Le problème présenté ci-dessus, à savoir l'implication actuelle de l'industrie du tabac dans la contrebande de tabac, pourrait être réglé s'il existait un système de suivi et de traçabilité efficace géré indépendamment de l'industrie du tabac. En effet, c'est précisément l'objectif d'un tel système, contrôler les chaînes logistiques des entreprises de l'industrie du tabac.

Étant donné le grand volume de produits de l'industrie du tabac que l'on trouve actuellement sur le marché illicite, si un tel système était mis en place, les entreprises du secteur devraient payer plus de taxes, des amendes, et devraient même faire face à des poursuites judiciaires liées à la contrebande de tabac. De plus, une fois que toutes les cigarettes de ces entreprises actuellement vendues sur le marché illicite seraient pleinement taxées, la consommation mondiale de tabac chuterait inévitablement, ce qui réduirait encore les profits de ces entreprises.

L'industrie du tabac a donc clairement des raisons de vouloir contrôler et saper le système de suivi et de traçabilité. Ainsi, des documents internes montrent que les entreprises concernées craignent à la fois le coût des systèmes de suivi et de traçabilité, et le fait de ne pas les contrôler, en particulier les systèmes de droit de timbre renforcés, qui sont gérés par d'autres qu'elles³³. Céder le contrôle de ces systèmes à l'industrie du tabac réduirait fondamentalement l'impact du Protocole pour éliminer le commerce illicite de produits du tabac et des efforts mondiaux pour réduire la contrebande de tabac.

2^e PARTIE

Comment les grandes entreprises de l'industrie du tabac ont cherché à semer la confusion et à contrôler les systèmes de suivi et de traçabilité.

Beaucoup de ceux qui travaillent dans les gouvernements et les agences de régulation pour réduire la contrebande de tabac seront choqués par ce qu'ils auront appris plus haut, à savoir que les principales entreprises de l'industrie du tabac sont toujours impliquées dans la contrebande et cherchent à affaiblir le Protocole pour éliminer le commerce illicite de produits du tabac. Cela est dû au fait que ces entreprises travaillent à semer la confusion de manière concertée. Depuis le moment où leur implication dans la contrebande de tabac a été révélée à la fin des années 90, elles se sont efforcées de transformer ce qui était une catastrophe en termes de relations publiques en un succès potentiel. Bien qu'elles fournissent des produits illicites et qu'elles soient considérées comme des parias, elles ont affirmé avoir changé, ne plus être les coupables, mais être désormais les victimes de nouvelles formes de contrebande, dont la contrefaçon. Elles expliquent que les gouvernements ne devraient plus les tenir pour responsables de la contrebande de tabac, mais, au contraire, travailler en partenariat avec elles, ce que beaucoup font l'erreur de faire.³⁴

Des documents internes qui ont fait l'objet de fuites ont permis de révéler ce projet et des recherches montrent que les grandes entreprises de l'industrie du tabac utilisent leurs vastes ressources³⁵ pour contrôler tous les aspects du débat et, par conséquent, semer la confusion.^{2 19-21}

Les principales entreprises de l'industrie du tabac insistent en permanence sur les problèmes de la contrefaçon³⁶ et des marques blanches (illicit whites)³⁷, car ce sont des formes de commerce illicite dont elles ne sont pas responsables et qui affectent leurs profits. Les contrefaçons sont des produits portant les principales marques du secteur sans l'autorisation des entreprises concernées. Les marques blanches, aussi appelées de manière plus exacte en anglais « cheap whites »³⁸ parce qu'elles ne sont pas toujours vendues de manière illégale, sont des cigarettes qui sont produites de manière légale, en général par de petites entreprises, et vendues à bas prix, souvent, mais pas toujours, de manière illégale.

Les marques blanches en particulier sont une menace pour les grandes entreprises de tabac, car, qu'elles soient vendues légalement ou illégalement, elles sont en général moins chères et ont donc plus tendance à faire baisser leurs ventes.³⁸

Il est vrai que la nature même du commerce illicite du tabac a changé depuis que les l'implication des entreprises de l'industrie du tabac a été révélée à la fin des années⁹⁰. Par le passé, le marché illicite du tabac était entièrement constitué de produits des grandes entreprises de l'industrie du tabac. Aujourd'hui, il inclut aussi les contrefaçons et les marques blanches. Cependant, il est clair que l'industrie du tabac exagère ces problèmes pour se présenter en victime de la contrebande. En réalité, les contrefaçons et les marques blanches ne constituent qu'une petite partie du marché illicite du tabac en comparaison avec les produits de l'industrie du tabac. Comme expliqué plus haut, ces derniers représentent à peu près les deux tiers (60 à 70 %) du marché illicite. En comparaison, on estime que la contrefaçon représente seulement 5 à 8 % et les marques blanches entre un cinquième et un tiers du marché, en fonction des données étudiées.³

La situation des marques blanches est encore plus complexe, car il existe des preuves que les grandes entreprises de tabac sont impliquées, et donc responsables d'une part encore plus grande du marché illicite des cigarettes que ne le montrent les chiffres cités ci-dessus. Par exemple, dans l'Union européenne, des rapports que l'industrie du tabac a fait réaliser présentent de manière répétée la marque Classic (qui est l'une des marques pour lesquelles le plus de saisies ont été réalisées sur le marché illégal) comme une marque blanche illicite. En fait, Classic est une marque du groupe Imperial Tobacco qui est fabriquée en Ukraine.³⁹ De même, des recherches indiquent que les principales entreprises de l'industrie du tabac sont propriétaires de certaines marques blanches illicites. Par exemple, au Pérou, la marque Premier appartient à une filiale de BAT, en Russie, elle appartient à une filiale de JTI et en Uruguay, à une filiale de PMI.³⁸ Même lorsque les grandes entreprises ne sont pas impliquées, il a été prouvé que les fabricants de cigarettes de marques blanches à bas prix ont, dans les faits, tout appris auprès des grandes entreprises du secteur.²⁹

Pour étayer leurs affirmations trompeuses sur la prédominance de la contrefaçon et des marques blanches, les grandes entreprises de l'industrie du tabac ont financé et communiqué des données et des rapports falsifiés sur le commerce illicite du tabac. Depuis les enquêtes à petite échelle⁴⁰ jusqu'aux rapports réalisés par les plus grands cabinets comptables du monde⁴¹⁻⁴³, l'industrie du tabac contrôle aujourd'hui la plupart des données sur la contrebande de tabac, et elle les utilise pour obtenir une couverture médiatique trompeuse et

The major tobacco companies have supported their misleading claims about the prominence of counterfeit and illicit whites by funding and promoting falsified data and reports on illicit tobacco trade

alarmiste.⁴⁴ Une étude systématique récente montre que les données financées par l'industrie du tabac exagèrent systématiquement l'importance du commerce illicite de tabac.⁴

Il est aussi clair que les entreprises du secteur du tabac, qui savent qu'elles manquent de crédibilité sur ce sujet, paient d'autres acteurs, souvent d'anciens policiers, pour faire passer leur message dans les médias.^{8 40} Dans des documents internes qui ont fait l'objet d'une fuite, ces personnes et ces organisations sont appelées des « messagers médiatiques »⁸ et « la voix crédible de la contrebande du tabac »⁴⁵, et ces documents montrent que BAT a recours à des tiers pour s'assurer d'avoir « une voix dans les forums de politique internationale.⁴⁶

Grâce à ces efforts, les grandes entreprises de l'industrie du tabac dominent déjà le débat sur le marché illicite du tabac. Le lancement en 2016 par PMI de PMI Impact, une initiative de financement de projets liés au marché illicite pour un budget de 100 millions de dollars, a encore aggravé les choses, notamment parce que les 32 premiers bénéficiaires de financement (pour un total de 28 millions de dollars) incluent des organisations (KPMG, Oxford Economics, Transcrime) dont les précédents rapports sur l'industrie du tabac avaient été largement critiqués.^{4 48-51}

... se présentent comme la solution au problème, malgré le fait qu'il y a de plus en plus de preuves que le contraire est vrai.

Aux données et aux argumentaires présentés ci-dessus s'ajoutent des opérations de relations publiques pour semer une plus grande confusion au sein du grand public et s'attirer les bonnes grâces des gouvernements en se présentant comme des partenaires de la réduction du commerce illicite de tabac. Au niveau national, cela inclut les formations des patrouilles frontalières et des agents des douanes,⁵² le financement des chiens renifleurs,⁵³ le partage de dispositifs de localisation (placés illégalement sur les véhicules des concurrents de BAT) avec les autorités pour leur permettre de réaliser des raids contre ces concurrents,⁵⁴ et la promotion de protocoles d'entente avec les forces de l'ordre et les services des douanes.³⁴ Des documents internes ayant fait l'objet de fuite et d'autres éléments de preuve montrent qu'en Afrique par exemple, BAT paie des employés de petites entreprises concurrentes pour obtenir des informations sur ces entreprises qui montrent qu'elles sont impliquées dans le commerce illicite de tabac. BAT partage alors ces informations avec les autorités fiscales pour, une fois de plus, pointer du doigt les autres et masquer sa propre implication. Ces actions, associées à des paiements d'argent à des employés des autorités fiscales, permettent à l'entreprise de se présenter comme la victime et la solution.³ En Afrique du Sud, ce type d'opérations de relations publiques a conduit à la mainmise de BAT en matière de réglementation sur la Illicit Tobacco Tack Team, l'agence intergouvernementale qui lutte contre la contrebande de tabac.⁵⁴

Au niveau international, les grandes entreprises de l'industrie du tabac financent des conférences de haut niveau sur le marché illicite du tabac, ainsi que les organisations policières et de lutte contre la corruption qui sont censées leur demander des comptes. En 2012, par exemple, PMI a aussi utilisé PMI Impact

... se présentent comme la solution au problème, malgré le fait qu'il y a de plus en plus de preuves que le contraire est vrai.

... tentent de prendre le contrôle du système de suivi et de traçabilité dans le monde entier pour réduire l'impact du Protocole pour éliminer le commerce illicite de produits du tabac.

(son initiative de financement de 100 millions de dollars)⁴⁷ pour permettre à ses responsables de se mettre en lien avec, et d'être crédibles auprès de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), Europol et de nombreuses agences des Nations Unies, notamment l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), entre autres. Par exemple, des représentants de chacune de ces organisations et de plusieurs autres organisations étaient présents lors d'un événement organisé par PMI Impact sur le commerce illicite en 2017.⁵⁶ Cela a permis de faire passer un message public collectif et de créer un puissant réseau d'organisations qui soutiennent la position trompeuse de l'industrie du tabac sur le commerce illicite du tabac.

Alors qu'elles bénéficient de la contrebande de tabac et qu'elles continuent d'être la principale source de cigarettes de contrebande, les grandes entreprises de l'industrie du tabac affirment que les politiques de lutte contre le tabac sont à l'origine⁵⁹ du commerce illicite de tabac. Par le passé, ces entreprises ont affirmé que les taxes sur le tabac⁶⁰ conduisaient à la contrebande, tout en orchestrant la contrebande de leurs propres produits. Aujourd'hui, elles affirment que presque toutes⁶¹ les politiques de lutte contre le tabac conduiront à des augmentations du commerce illicite, afin de décourager les pays de mettre en œuvre des politiques efficaces pour réduire la consommation de tabac. En réalité, la contrebande est un problème complexe. La corruption, l'existence de réseaux criminels, la complicité de l'industrie du tabac et la faible application des réglementations par les gouvernements sont tous des facteurs importants.⁶² Il est aussi clair que les taux de contrebande de tabac et de consommation de tabac ont baissé dans les pays qui ont continué à appliquer des taxes élevées sur les produits du tabac, en les associant à des politiques efficaces de lutte contre le tabac et en demandant des comptes à l'industrie du tabac.²¹

Des recherches ont rassemblé plusieurs ensembles de documents internes qui ont été l'objet de fuites pour montrer que, malgré des années d'animosité, les grandes entreprises de l'industrie du tabac collaborent pour prendre le contrôle du système de suivi et de traçabilité prévu par le Protocole, ce qui viendrait saper l'objectif même de ce protocole et l'exigence d'indépendance de ce système.³⁶³³⁶³

Ces documents indiquent que leur stratégie repose sur quatre éléments : la création et la promotion de leur propre système de suivi et de traçabilité, d'abord appelé Codentify ; l'opposition active aux systèmes alternatifs fondés sur l'utilisation de timbres fiscaux, pour convaincre les gouvernements qu'ils sont moins efficaces que Codentify ; la dissimulation de leurs liens avec Codentify en ayant recours aux services de tierces parties de plus en plus nombreuses pour en faire la promotion et en en modifiant le nom pour l'appeler Inexto Suite ; et leur influence pour, selon leurs propres mots, « façonn[er] la réglementation du suivi et de la traçabilité de façon proactive » pour rendre tout cela possible.³⁶³³⁶⁴

Codentify a été conçu initialement par PMI comme un système d'authentification non sécurisé (pour identifier si un produit est authentique ou est une contrefaçon), et a été ensuite adapté pour être utilisé comme un système de vérification numérique du paiement des taxes. Des experts, dont des experts travaillant pour l'industrie du tabac, critiquent ce système qu'ils considèrent inefficace⁶⁵ et insuffisant⁶⁴ comme mécanisme de suivi et de traçabilité. Malgré cela, plusieurs sources⁶⁶ affirment que la technologie Codentify est utilisée dans 50 à 100 pays dans le monde. Au vu des niveaux d'implication de l'industrie du tabac dans le commerce illicite qui ont été détaillés plus haut, cette seule

L'Alliance transnationale de lutte contre le commerce illicite (TRACIT en anglais)

Une des organisations qui étaient présentes à l'événement organisé par PMI Impact⁵⁶ est l'Alliance transnationale de lutte contre le commerce illicite (TRACIT en anglais). La TRACIT a été créée en 2017 pour développer la coopération entre les entreprises et les gouvernements sur la question des réponses réglementaires au commerce illicite.⁵⁷ PMI en est membre et la TRACIT a reçu des financements pour réaliser des recherches de la part de BAT, JTI et PMI, dont des financements de PMI Impact.⁵⁷

La TRACIT représente les intérêts des industriels auprès des gouvernements dans des pays d'Asie, d'Amérique Latine, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique⁵⁷, et en 2019, elle a coanimé une réunion sur le commerce illicite en partenariat avec la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).⁵⁸ C'est donc un exemple à la fois du financement par l'industrie du tabac de tierces parties qui font des recherches sur le commerce illicite, et de la manière dont l'industrie du tabac utilise ces tierces parties pour s'attirer les bonnes grâces des gouvernements et devenir un partenaire de la réduction du commerce illicite.

information devrait suffire à indiquer que Codentify est inefficace.

En 2008, les négociations pour le Protocole pour éliminer le commerce illicite de produits du tabac ont commencé. En 2010, PMI a accordé une licence gratuite pour Codentify à ses principaux concurrents, qui ont accepté en échange de travailler collectivement à la promotion de Codentify auprès des gouvernements.⁶ En 2011, ils ont créé la Digital Coding and Tracking Association (DCTA)⁶⁷. C'était la première des nombreuses tierces parties que l'industrie du tabac a utilisées pour prendre le contrôle du système de suivi et de traçabilité.³

En 2016, après qu'il a été révélé que la DCTA était une organisation créée par l'industrie du tabac,⁶ PMI a vendu Codentify (apparemment pour seulement 1 franc suisse³) à une entreprise de technologie toute récente à l'époque, Inexto, et a affirmé⁶⁸ que « Inexto était totalement indépendante de l'industrie du tabac. ». Pourtant, plusieurs hauts responsables de Inexto sont d'anciens employés de PMI et des cocréateurs de Codentify,³ et les documents internes les plus récents qui ont été divulgués^{69,70} montrent qu'Inexto est restée liée financièrement et opérationnellement à l'industrie du tabac pendant au moins 17 mois après la vente de Codentify, sans qu'il soit démontré que c'est désormais une entreprise indépendante ni que c'était l'objectif recherché.³³ Au contraire, les grandes entreprises de l'industrie du tabac ont rencontré régulièrement Inexto et l'ont utilisée dans le cadre de leurs efforts pour influencer le système de suivi et de traçabilité de l'Union européenne.³³ Il a été prouvé qu'Inexto fait aussi la promotion des intérêts de l'industrie du tabac ailleurs. Par exemple, les derniers documents internes qui ont fait l'objet d'une fuite décrivent le projet d'Inexto de présenter une « proposition de l'industrie » au sommet régionale de la communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).⁷⁰

Les entreprises du secteur du tabac se cachent aussi derrière d'autres tierces parties pour essayer de remporter et d'influer sur les appels d'offres de systèmes de suivi et de traçabilité. En 2012, par exemple, British American Tobacco (BAT) a eu recours à une entreprise danoise, Fracturecode (dont un ancien employé de BAT a affirmé qu'elle était « à la solde de » BAT) dans le cadre d'une tentative ratée⁷¹ pour faire la promotion de Codentify au Kenya. En 2017, Atos (qui a été impliqué dans le développement de Codentify³) a fait une offre²¹, dans le cadre d'un appel d'offres pour un système de suivi et de traçabilité au Chili, qui proposait de mettre en œuvre la solution d'Inexto.^{21,71} Plus récemment, en mai 2019, Atos et Inexto étaient présents à une session de briefing pour les candidats potentiels à un appel d'offre portant sur un système de suivi et de traçabilité en Afrique du Sud.⁷³

Étant donné les preuves de plus en plus nombreuses de l'implication actuelle de l'industrie du tabac dans le commerce illicite et de sa réticence à contrôler sa chaîne logistique, les preuves qui montrent qu'elle cherche aussi à contrôler les systèmes de suivi et de traçabilité sont très inquiétantes. Cela donnerait aux grandes entreprises de l'industrie du tabac la possibilité de poursuivre leurs pratiques sans aucun contrôle externe, et donc d'échapper au paiement des taxes et par là même, de saper complètement le Protocole sur le Commerce Illicite.

3^e PARTIE

A quoi faut-il s'attendre, qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce que les gouvernements peuvent faire ?

A quoi faut-il s'attendre?

Les gouvernements doivent rester vigilants, car nous nous attendons à ce que les grandes entreprises de l'industrie du tabac :

- **Changent le nom de leur système de suivi et de traçabilité. Il a déjà été modifié pour passer de Codentify à Inexto Suite, de nouvelles modifications sont possibles.**
- **Adaptent leur produit pour qu'il réponde aux exigences des appels d'offres même si ceux-ci ont été pensés pour exclure un système lié à l'industrie du tabac.**
- **Continuent à avoir recours aux services de tierces parties déjà existantes et à en créer de nouvelles pour faire la promotion de leur système.**

Il va donc devenir de plus en plus difficile d'identifier les nouvelles organisations, les porte-paroles et les compagnies ou les coalitions liées à l'industrie du tabac.

Qu'est-ce que les gouvernements peuvent faire ?

Sur la question du suivi et de la traçabilité

1. Les gouvernements doivent s'assurer que leur mise en œuvre du Protocole sur le commerce illicite, et notamment le système de suivi et de traçabilité des produits, est conforme à l'Article 5.3 de la Convention-Cadre pour la lutte antitabac et à l'exigence formulée dans le Protocole selon laquelle les obligations attribuées à l'une des Parties « ne devront pas être réalisées par ou déléguées à l'industrie du tabac. »¹ Cela oblige les gouvernements à rejeter tout système de suivi et de traçabilité basé sur Codentify ou toute propriété intellectuelle appartenant ou ayant appartenu à l'une des grandes entreprises de l'industrie du tabac.³ Pour cela, les Parties doivent :
 - a. Rejeter tout partenariat avec l'industrie du tabac, tout financement, toute formation ou toute autre proposition de la part de l'industrie du tabac et ceux qui travaillent avec elle en lien avec les systèmes de suivi et de traçabilité et les politiques contre le commerce illicite de façon plus générale.
 - b. Exiger plus de transparence lors des appels d'offres, de la contractualisation et de la mise en place des systèmes de suivi et de traçabilité. En particulier, les parties doivent :
 - i. Exiger la déclaration complète des conflits d'intérêts de toutes les organisations impliquées, y compris celles qui répondent aux appels d'offres et qui sont impliquées dans toutes les étapes de fourniture, d'installation et de livraison. Cela inclut les fournisseurs de services de stockage de données, de marques d'identification, de dispositifs antifraudes et les auditeurs du système.
 - ii. Insister pour que cette déclaration inclue des détails sur (i) les liens avec les entreprises du secteur du tabac, la DCTA et Inexto, (ii) tout rôle qu'ils pourraient avoir joué dans le développement de Codentify et ses dérivés ; (iii) l'adhésion à une organisation commerciale.
 - c. Garantir qu'aucune organisation ayant des liens avec l'industrie du tabac ou impliquée dans le développement de Codentify ou Inexto Suite n'est impliquée dans la fourniture, l'installation, la livraison ou les audits de quelque élément que ce soit du système de suivi et de traçabilité, pour garantir au contraire que ces éléments sont fournis par des organisations indépendantes de l'industrie du tabac.
 - d. Garantir que l'industrie du tabac ne peut pas choisir les organisations qui fourniront les éléments du système de suivi et de traçabilité, y compris les fournisseurs de systèmes de stockage de données, de dispositifs antifraudes, de générateurs de marque d'identification uniques et les auditeurs.
 - e. Enquêter sur toute organisation qui fait la promotion d'un système numérique de vérification de paiement des taxes pour vérifier si elle a des liens avec l'industrie du tabac. La première étape la plus simple est de vérifier le nom de l'organisation sur le site internet de l'Université de Bath www.TobaccoTactics.org. Si des inquiétudes persistent, le gouvernement doit investiguer davantage et, si nécessaire, contacter l'équipe de l'Université de Bath par email ou un moyen de communication sécurisé depuis le nouveau site internet exposetobacco.org.
 - f. S'assurer que les contrats des systèmes de suivi et de traçabilité peuvent être annulés sur la base de preuves de l'implication de l'industrie du tabac dans n'importe lequel des aspects cités ci-dessus.
2. Les gouvernements doivent s'assurer de garder, ou que l'autorité compétente qu'ils ont désignée garde le contrôle direct de leurs systèmes de suivi et de traçabilité via leurs relations contractuelles et le modèle de gouvernance. Cela inclut le contrôle contractuel direct de tous les fournisseurs de services, y compris les droits découlant de ces contrats en lien avec les niveaux de service et les recours possibles si le système est compromis ou si le fournisseur de services n'a pas rempli ses obligations de manière adéquate, a été négligent ou s'est entendu avec l'industrie du tabac. Des conseils détaillés sur la manière de mettre en place un système de suivi et de traçabilité indépendant et efficace en conformité avec le Protocole sont disponibles dans le **Framework Convention Alliance ITP Guidebook que vous trouverez ici**.
3. Les gouvernements doivent aussi inclure les importants éléments techniques suivants dans leurs systèmes de suivi et de traçabilité :
 - a. L'utilisation, lorsqu'elle est possible, des normes internationales généralement acceptées qui sont pertinentes pour sécuriser le système.*

- b. Des éléments de solution provenant de sources indépendantes, comme des marques d'identification qui permettent de distinguer les produits les uns des autres (par exemple des codes-barres), des caractéristiques de sécurité qui permettent de déterminer si un produit est authentique (par exemple des hologrammes, des microimpressions, des marqueurs moléculaires), des dispositifs antifraudes qui garantissent la sécurité du système sur les lieux de production (par exemple des caméras, des sceaux, des compteurs) et des dispositifs d'authentification (par exemple des lecteurs spécialisés, des applications pour téléphone portable, etc.)

qui permettent aux autorités compétentes de vérifier l'authenticité des marques d'identification uniques et des caractéristiques de sécurité.

- c. Des caractéristiques de sécurité conçues pour empêcher toute contrefaçon/imitation, semblables à celles qui sont utilisées pour les timbres fiscaux, les passeports et les billets de banque qui sont soumis à des contrôles rigoureux au cours de leur fabrication et dans la chaîne logistique.

4. Les gouvernements ne doivent pas prendre le système de l'UE comme un exemple de bonnes pratiques, étant donné les preuves qui existent de l'influence de l'industrie du tabac dans son développement,³³ le fait que des fournisseurs de solutions de l'industrie du tabac connus de longue date ont été acceptés pour mettre en œuvre le système, et l'inquiétude qui existe que ce système attribue des responsabilités clés à l'industrie du tabac, ce qui pourrait contrevir aux exigences d'indépendance formulées dans le Protocole.^{1 33 74}

5. Les Parties, et en particulier les petits pays, doivent considérer la possibilité de coopérer à l'échelle régionale pendant le processus d'appel d'offres, éventuellement en passant par les organisations d'intégration économique régionales. Cela leur permettrait de mettre leurs ressources en commun, d'être dans une meilleure position pour négocier, et cela pourrait contribuer à réduire les chances que l'industrie du tabac ait la mainmise sur le système.

Plus généralement, concernant le Protocole :

6. Les Parties ne doivent pas oublier qu'elles ont jusqu'en 2023 pour mettre en place un système de suivi et de traçabilité opérationnel. Les pays qui craignent l'interférence de l'industrie du tabac doivent donc participer à la deuxième réunion (MOP2) et demander de l'aide plutôt que de s'engager pour un système que l'industrie contrôle peut-être.
7. Les Parties ne doivent pas oublier que, même si le système de suivi et de traçabilité est un élément crucial de la lutte contre le commerce illicite, ce n'est pas une solution miracle. Le Protocole souligne aussi l'importance d'une application effective de la réglementation et des contrôles aux frontières, qui sont aussi essentiels pour que le système de suivi et de traçabilité soit efficace. Il serait donc raisonnable d'investir

dans ces deux domaines avant de mettre en œuvre le système de suivi et de traçabilité. Comme cela a été souligné plus haut (voir la recommandation n° 1), garantir l'indépendance vis-à-vis de l'industrie du tabac dans tous les domaines est essentiel.

8. Les Parties qui ont signé le Protocole doivent travailler avec le Secrétariat de la Convention-Cadre pour établir des relations de travail avec les organisations intergouvernementales compétentes (notamment l'OMD, l'ONUDC et Interpol) qui ont un rôle à jouer dans ce domaine. Il est essentiel cependant, au vu des tentatives de TI de coopter ces organisations, que l'Article 5.3 soit respecté dans la mise en place de ces relations.

Les messages à retenir

- De plus en plus de preuves montrent que l'industrie du tabac est toujours impliquée dans la contrebande de tabac et qu'elle a donc tout intérêt à influencer les systèmes de suivi et de traçabilité des produits du tabac dont l'objectif est de suivre et contrôler ses produits, afin d'éviter toute surveillance et de minimiser ses paiements de droits d'entrée.
- Les tentatives de l'industrie du tabac pour influencer les systèmes de suivi et de traçabilité sont de plus en plus clandestines et reposent de plus en plus sur le recours à des tierces parties qui ne déclarent pas leurs liens avec l'industrie du tabac pour influencer les processus d'appel d'offres des systèmes de suivi et de traçabilité et les mesures politiques.
- Aucun gouvernement ne doit mettre en œuvre un système de suivi et de traçabilité liée d'une manière ou d'une autre à l'industrie du tabac ou à ceux qui travaillent pour elle. Cela inclut les systèmes basés sur des propriétés intellectuelles qui appartiennent ou ont appartenu à une entreprise du secteur du tabac. Pour cette raison, les fournisseurs qui répondent à des appels d'offres pour des systèmes de suivi et de traçabilité doivent faire l'objet d'une enquête approfondie sur leurs liens avec l'industrie du tabac et être exclus s'ils ont des liens avec celle-ci.
- Les gouvernements doivent s'assurer qu'ils conservent le contrôle total du système de suivi et de traçabilité, y compris le contrôle en matière de contrat sur tout prestataire de services (par exemple les contrats doivent être établis entre les prestataires et les gouvernements ou les autorités gouvernementales, plutôt qu'entre les prestataires et l'industrie du tabac).

Pourquoi il faut protéger le système de suivi et de traçabilité de votre pays contre l'industrie du tabac et comment le faire

*Par exemple : ISO 12931:2012 (qui détaille le processus permettant d'identifier les caractéristiques de sécurité adaptées à diverses circonstances), ISO 22382:2018 (qui fournit des recommandations en lien avec la mise en place de timbres fiscaux et les programmes de suivi et de traçabilité pour les produits soumis à des droits d'entrée) et ISO/IEC 15459-1 & 4:2014 (qui porte sur la génération de marques d'identification uniques et l'agrégation de ces marques entre les différents packagings comme les paquets, les cartouches, etc.)

**Les détails du débat entre la Framework Convention Alliance et la Commission Européenne sur cette question sont disponibles en anglais sur : <https://www.fctc.org/update-re-fcas-policy-brief-why-the-eu-tracking-and-tracing-system-works-only-for-the-eu/>

REMERCIEMENTS ET AUTEURS

Stopping Tobacco Organizations and Products (STOP) est un organisme de surveillance de l'industrie du tabac dont la mission est de révéler les stratégies et les tactiques de l'industrie du tabac qui vont à l'encontre de la santé publique. STOP est financé par Bloomberg Philanthropies (www.bloomberg.org) et est le fruit d'un partenariat entre The Global Center for Good Governance in Tobacco Control, The Tobacco Control Research Group de l'Université de Bath, The Union's Department of Tobacco Control et Vital Strategies.

Ce briefing a été préparé par Allen Gallagher et Anna Gilmore avec la contribution de Andy Rowell et Tom Hird — tous membres du Tobacco Control Research Group de l'Université de Bath. Ils remercient Francis Thompson et Mischa Terzyk de la Framework Convention Alliance et Michael Eads de Sovereign Border Solutions pour leur relecture et leurs contributions. Ce rapport a été conçu par Vital Strategies.

Tobacco Tactics

Our rigorously-sourced profiles of the key players, organisations, allies and techniques of the tobacco industry make Tobacco Tactics a vital resource. Learn more at www.exposetobacco.org/tobaccotactics

STOP's Rapid Engaged Action Team (REACT)

REACT provides tobacco industry monitoring, research, expertise in industry arguments and strategic communication, customized to the local context. Learn more at www.exposetobacco.org/react



Acknowledgements and Authorship

Stopping Tobacco Organizations and Products (STOP) is a global tobacco industry watchdog whose mission is to expose the tobacco industry strategies and tactics that undermine public health. STOP is funded by Bloomberg Philanthropies (www.bloomberg.org) and is a partnership between The Global Center for Good Governance in Tobacco Control, The Tobacco Control Research Group at the University of Bath, International Union Against Tuberculosis and Lung Disease and Vital Strategies. This brief was prepared for STOP by The Tobacco Control Research Group at the University of Bath.



RÉFÉRENCES

- [1] World Health Organization. Protocol to Eliminate Illicit Trade in Tobacco Products. 2013. Available: www.who.int/fctc/protocol/illicit_trade/protocol-publication/en (accessed 21 Jan 2018).
- [2] Evans-Reeves K, Rowell A. Tobacco industry rallies against illicit trade - but have we forgotten its complicity? 2015. Available: theconversation.com/tobacco-industry-rallies-against-illicit-trade-but-have-we-forgotten-its-complicity-38760 (accessed 23 April 2015).
- [3] Gilmore AG, Gallagher, A.W.A., Rowell, A. Tobacco industry's elaborate attempts to control a global track and trace system and fundamentally undermine the Illicit Trade Protocol. *Tobacco Control* 2019;28:127-140.
- [4] Gallagher AWA, Evans-Reeves KA, Hatchard JL, et al. Tobacco industry data on illicit tobacco trade: a systematic review of existing assessments. *Tobacco Control* 2018;tobaccocontrol-2018-054295. doi:10.1136/tobaccocontrol-2018-054295.
- [5] Gilmore AB, Rowell A. The Tobacco industry's latest scam: How Big Tobacco is still facilitating tobacco smuggling, while also attempting to control a global system designed to prevent it. 19 June 2018. Available: blogs.bmj.com/tc/2018/06/19/the-tobacco-industrys-latest-scam-how-big-tobacco-is-still-facilitating-tobacco-smuggling-while-also-attempting-to-control-a-global-system-designed-to-prevent-it/ (accessed 01/09/2019).
- [6] Joossens L, Gilmore AB. The transnational tobacco companies' strategy to promote Codentify, their inadequate tracking and tracing standard. *Tobacco Control* 2014;23(E1):E3-E6. doi:10.1136/tobaccocontrol-2012-050796.
- [7] International Anti-Corruption Academy (IACA). Philip Morris International Contributes 55,000 EUR. 2013. Available: www.iaca.int/245-philip-morris-international-contributes-55-000-eur (accessed 01 October 2014).
- [8] Tobacco Control Research Group. Will O'Reilly. *TobaccoTactics.org*: University of Bath. Last modified: 27 Feb 2017. Available: tobaccotactics.org/index.php/Will_O%27s80%99Reilly (accessed 07 Nov 2017).
- [9] Joossens L, Raw M. Cigarette smuggling in Europe: who really benefits? *Tobacco Control* 1998;7(1):66-71. doi:10.1136/tc.7.1.66.
- [10] Nakkash R, Lee K. Smuggling as the "key to a combined market": British American Tobacco in Lebanon. *Tobacco Control* 2008;17:324-331.
- [11] Collin J, LeGresley E, MacKenzie R, et al. Complicity in contraband: British American Tobacco and cigarette smuggling in Asia. *Tobacco Control* 2004;13:104-111. doi:10.1136/tc.2004.009357.
- [12] Action on Smoking and Health. Racketeering legal action (RICO) against tobacco companies for smuggling 2002. Available: web.archive.org/web/20130616050249/http://www.ash.org.uk/files/documents/ASH_578.pdf (accessed 01 September 2019).
- [13] OLAF. Tobacco smuggling. 2018. Available: ec.europa.eu/anti-fraud/investigations/eu-revenue/cigarette_smuggling_en (accessed 01 September 2019).
- [14] Beltrame J, Fairclough G. Canada sues R.J. Reynolds Tobacco for \$1 billion, Alleges smuggling plot. 22 Dec 1999. Available: www.wsj.com/articles/SB94579377624800941 (accessed 06 Nov 2017).
- [15] CBC News. Tobacco firms to pay \$550M over smuggling case. 13 April 2010. Available: www.cbc.ca/news/canada/tobacco-firms-to-pay-550m-over-smuggling-1.902510 (accessed 25 Jul 2017).
- [16] Dowd A. Firms settle Canadian cigarette smuggling case. 13 April 2010. Available: www.reuters.com/article/canada-us-rjreynolds-settlement-idCATRE63C3WC20100413 (accessed 04 October 2019).
- [17] Committee of Public Accounts. Third Report: Tobacco Smuggling. HC 143. 2003.
- [18] Gallagher A, Gilmore, A. . Big Tobacco is consistently overstating black market in cigarettes - new findings. 23 August 2018. Available: theconversation.com/big-tobacco-is-consistently-overstating-black-market-in-cigarettes-new-findings-101931 (accessed 3 March 2019).
- [19] Gilmore AB, Fooks G, Drope J, et al. Exposing and addressing tobacco industry conduct in low-income and middle-income countries. *The Lancet* 2015;385(9972):1029-1043. doi:10.1016/S0140-6736(15)60312-9.
- [20] IARC. IARC Handbooks of Cancer Prevention: Tobacco Control. Volume 14. Effectiveness of Price and Tax Policies for Control of Tobacco. Lyon, France: International Agency for Research on Cancer, 2011.
- [21] World Bank Group. Confronting Illicit Tobacco Trade: A Global Review of Country Experiences. January 2019. Available: documents.worldbank.org/curated/en/677451548260528135/pdf/133959-REPL-PUBLIC-6-2-2019-19-59-24-WBG_Tobacco_Illicit_Trade_FINAL_web.pdf (accessed 28 May 2019).
- [22] Chaloupka FJ, Cummings KM, Morley C, et al. Tax, price and cigarette smoking: evidence from the tobacco documents and implications for tobacco company marketing strategies. *Tob Control* 2002;11(suppl 1):i62-i72. doi:10.1136/tc.11.suppl_1.i62.
- [23] National Cancer Institute WHO. The Economics of Tobacco and Tobacco Control. 2016.
- [24] Campbell D. Smuggled tobacco is a source of ill-health on the cheap. 10 February 2010. Available: www.theguardian.com/society/2010/feb/10/illegal-tobacco-health-smuggling-liverpool (accessed 04 October 2019).
- [25] Illicit Tobacco Partnership. What is illegal tobacco? undated. Available: www.illicit-tobacco.co.uk/problem/illicit-tobacco (accessed 04 October 2019).
- [26] Tobacco Control Research Group. Smuggling. Last modified: 10 May 2013. Available: tobaccotactics.org/index.php/Tobacco_Smuggling (accessed 21 January 2015).
- [27] Lavrov V. Ukraine's 'Lost' Cigarettes Flood Europe: Big tobacco's overproduction fuels \$2 billion black market. 30 May 2009. Available: www.icij.org/investigations/tobacco-underground/ukraines-lost-cigarettes-flood-europe/ (accessed 06 Nov 2017).
- [28] BBC News. HMRC fines cigarette maker for oversupplying Belgium. 13 Nov 2014. Available: www.bbc.co.uk/news/business-30038328 (accessed 5 Jan 2017).
- [29] Iglesias RM, Gomis B, Carrillo Botero N, et al. From transit hub to major supplier of illicit cigarettes to Argentina and Brazil: the changing role of domestic production and transnational tobacco companies in Paraguay between 1960 and 2003. *Global Health* 2018;14(1):111. doi:10.1186/s12992-018-0413-2.
- [30] Gomis B, Lee K, Carrillo Botero N, et al. "We think globally": the rise of Paraguay's Tabacalera del Este as a threat to global tobacco control. *Global Health* 2018;14(1):110. doi:10.1186/s12992-018-0412-3.
- [31] Public Accounts Committee. HM Revenue & Customs: Progress in tackling tobacco smuggling: summary. 10 Oct 2013. Available: publications.parliament.uk/pa/cm201314/cmselect/cmpubacc/297/29703.htm (accessed 1 Jan 2017).
- [32] Holland J, Jovanovic B, Dojcinovic S. Big trouble at Big Tobacco. 2011. Available: http://www.reportingproject.net/troubles_with_big_tobacco (accessed 18 Nov 2011).
- [33] Gallagher AWA, Gilmore AB, Eads M. Tracking and tracing the tobacco industry: potential tobacco industry influence over the EU's system for tobacco traceability and security features. *Tobacco Control* 2019;tobaccocontrol-2019-055094. doi:10.1136/tobaccocontrol-2019-055094.
- [34] Crosbie E, Bialous S, Glantz SA. Memoranda of understanding: a tobacco industry strategy to undermine illicit tobacco trade policies. *Tobacco Control* 2019;tobaccocontrol-2018-054668. doi:10.1136/tobaccocontrol-2018-054668.
- [35] Branston JR, Gilmore AB. The failure of the UK to tax adequately tobacco company profits. *Journal of Public Health* 2019. doi:10.1093/pubmed/fdz004.
- [36] British American Tobacco. Illegal tobacco trade: a growing black market. n/a. Available: www.bat.com/theman# (accessed 17 October 2016).
- [37] Japan Tobacco International. Tracing Back the Source of Illegal Tobacco. undated. Available: web.archive.org/save/https://www.jti.com/our-views/tracing-back-source-illegal-tobacco (accessed 01 September 2019).
- [38] Ross H, Vellios N, Clegg Smith K, et al. A closer look at 'Cheap White' cigarettes. *Tobacco Control* 2016;25(5):527-531. doi:10.1136/tobaccocontrol-2015-052540.
- [39] European Parliament D-GfIP. WORKSHOP Cigarette Smuggling, Briefing Papers. 2014. Available: www.europarl.europa.eu/document/activities/cont/201401/20140116ATT77675/20140116ATT77675EN.pdf (accessed 02 September 2019).
- [40] Evans-Reeves K, Hatchard J, Rowell A, et al. The illicit tobacco trade is 'booming': UK newspaper coverage of data fundings by Transnational Tobacco Companies. *Tobacco Control*. In press.
- [41] Gilmore AB. Towards a greater understanding of the illicit tobacco trade in Europe: a review of the PMI funded 'Project Star' report. *Tob Control* 2014;23(e1):e51-61. doi:10.1136/tobaccocontrol-2013-051397.

- [42] Quit Victoria, Cancer Council Victoria. Illicit trade of tobacco in Australia. A report prepared by Deloitte for British American Tobacco Australia Limited, Philip Morris Limited and Imperial Tobacco Australia Limited: A critique prepared by Quit Victoria. May 2012. Available: www.cancervic.org.au/downloads/plainfacts/CritiqueDeloitte_May_2012_Update_.pdf (accessed 06 Nov 2017).
- [43] PriceWaterhouseCoopers. Australia's illegal tobacco market - counting the cost of Australia's black market. 2010. Available: www.tobaccotactics.org/images/0/09/100201_-_Price_Waterhouse_Cooper%27s_-_pwc_report.pdf (accessed 06 Nov 2017).
- [44] Rowell A, Evans-Reeves K, Gilmore AB. Tobacco industry manipulation of data on and press coverage of the illicit tobacco trade in the UK. *Tobacco Control* 2014;23:e35-e43. doi:10.1136/tobaccocontrol-2013-051397.
- [45] Imperial Tobacco Canada. CORA AIT Strategy: Raising Public Awareness & Demanding Government Action. Aug 2012.
- [46] British American Tobacco (Holdings) Limited. Illicit Trade: examining the problem and advocating solutions. February 2010.
- [47] Tobacco Control Research Group. PMI IMPACT. *TobaccoTactics.org*:University of Bath. Last modified: 26 Oct 2017. Available: www.tobaccotactics.org/index.php?title=PMI_IMPACT (accessed 06 Nov 2017).
- [48] Fooks G, Peeters S, Evans-Reeves K. Illicit trade, tobacco industry-funded studies and policy influence in the EU and UK. *Tobacco Control* 2014;23:81-83.
- [49] Quit Victoria, Victoria Cancer Council. Analysis of KPMG LLP report on use of illicit tobacco in Australia. Victoria: Quit Victoria, Cancer Council. 11 November 2013, updated March 2014.
- [50] South East Asia Tobacco Control Alliance. Asia-11 Illicit Tobacco Indicator 2012. More myth than fact. A critique by SEATCA. Jun 2014. Available: seatca.org/dmdocuments/ITIC%20report_More%20Myth%20than%20Fact_2%20July%202014.pdf (accessed 01 Oct 2014).
- [51] South East Asia Tobacco Control Alliance. Failed: A Critique of the ITIC/OE Asia-14 Illicit Tobacco Indicator 2013. 20 May 2015. Available: seatca.org/dmdocuments/Asia%2014%20Critique_Final_20May2015.pdf (accessed 07 Nov 2017).
- [52] Philip Morris International. Sustainability Report 2018. 2018. Available: www.pmi.com/resources/docs/default-source/pmi-sustainability/pmi-sustainability-report-2018-low-res.pdf?sfvrsn=cada91b5_4 (accessed 02 September 2019).
- [53] Williams C. Councils urged to reject tobacco industry money. 3 September 2014. Available: <https://web.archive.org/web/20140908134955/http://www.ehn-online.com/news/article.aspx?id=12474> (accessed 11 March 2019).
- [54] Van Loggerenberg JV. Tobacco Wars: Inside the spy games and dirty tricks of southern africa's cigarette trade. Cape Town: Tafelberg. 2019.
- [55] Tobacco Control Research Group. Interpol. *tobaccoTactics.org*. Last Modified: 10 July 2018. Available: tobaccotactics.org/index.php?title=INTERPOL (accessed 02 September 2019).
- [56] Financial Times Live. Combatting Illicit Trade: Progress, Challenges and Collaborative Solutions. 27-28 Oct 2017. Available: live.ft.com/Events/2017/Combating-Illicit-Trade (accessed 23 Nov 2017).
- [57] Tobacco Control Research Group. TRACIT. *Tobaccotactics.org*. Last modified: 25 October 2019. Available: www.tobaccotactics.org/index.php?title=TRACIT (accessed 25 October 2019).
- [58] (UNCTAD) UNCoTaD. Dialogue on Illicit Trade and the Sustainable Development Goals. undated. Available: unctad.org/en/Pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=2182 (accessed 25 October 2019).
- [59] Tobacco Control Research Group. Tobacco Industry Arguments Against Taxation. *TobaccoTactics.org*. Last modified: 30 May 2012. Available: www.tobaccotactics.org/index.php/Tobacco_Industry_Arguments_Against_Taxation (accessed 02 September 2019).
- [60] Smith KE, Savell E, Gilmore AB. What is known about tobacco industry efforts to influence tobacco tax? A systematic review of empirical studies. *Tobacco Control* 2013;22(2):144-153. doi:10.1136/tobaccocontrol-2011-050098.
- [61] Ulucanlar S, Fooks GJ, Gilmore AB. The Policy Dystopia Model: An Interpretive Analysis of Tobacco Industry Political Activity. *PLoS Med* 2016;13(9):e1002125. doi:10.1371/journal.pmed.1002125.
- [62] Joossens L, Merriman D, Ross H, et al. How Eliminating the Global Illicit Cigarette Trade Would Increase Tax Revenue and Save Lives. Paris 2009.
- [63] Joossens L. Traceability: the tobacco industry is part of the problem, not the solution. *Tobacco Control* 2019;28(2):121. doi:10.1136/tobaccocontrol-2018-054352.
- [64] Tobacco Control Research Group. Codentify. *TobaccoTactics.org*. Last modified: 06 Sep 2017. Available: www.tobaccotactics.org/index.php?title=Codentify (accessed 23 Nov 2017).
- [65] Ross H, Eads M, Yates M. Why governments cannot afford Codentify to support their track and trace solutions. *Tobacco Control* 2018.
- [66] Gilmore AG G, A.W.A., Rowell, A., Appendix 1: Countries that have used Codentify. 2018. Available: tobaccocontrol.bmj.com/content/tobaccocontrol/early/2018/06/13/tobaccocontrol-2017-054191/DC1/embed/inline-supplementary-material-1.pdf?download=true (accessed 2 April 2019).
- [67] Tobacco Control Research Group. Digital Coding & Tracking Association (DCTA). *TobaccoTactics.org*. Last modified: 19 July 2018. Available: [tobaccotactics.org/index.php?title=Digital_Coding_%26_Tracking_Association_\(DCTA\)](http://tobaccotactics.org/index.php?title=Digital_Coding_%26_Tracking_Association_(DCTA)) (accessed 8 May 2019).
- [68] Teffer P. Big Tobacco suspected of dodging EU anti-smuggling rules. 21 Jun 2016. Available: euobserver.com/economic/133899 (accessed 07 Nov 2017).
- [69] Operational Management Committee + Inexto. Conference call 7 November, 2017: Agenda & Notes 7 November 2017.
- [70] Operational Management Committee + Inexto. Conference call 2 October, 2017: Agenda & Notes 2 October 2017.
- [71] Tobacco Control Research Group. Kenya- BAT's Tactics to Influence Track and Trace Tender. *TobaccoTactics.org*. Last modified: 19 July 2018. Available: www.tobaccotactics.org/index.php?title=Kenya_BAT%27s_Tactics_to_Influence_Track_and_Trace_Tender (accessed 02 September 2019).
- [72] Paraje G, Gallagher AWA. Personal correspondence with Guillermo Paraje. 11 July 2019.
- [73] South African Revenue Service. Non-Compulsory Briefing Session Attendance Register For Prospective Bidders Rfp 01-2019 Provision Of A Production Management And Track And Trace Solution For Cigarettes. 10 May 2019. Available: www.sars.gov.za/AllDocs/Embargo/Tenders/SARS-Tend-RFP01-2019-05%20-%20Attendance%20register.pdf (accessed 04 October 2019).
- [74] Framework Convention Alliance. Why the EU tracking and tracing system works only for the EU. August 2019. Available: www.fctc.org/wp-content/uploads/2019/07/FCA-Policy-Briefing-Why-the-EU-tracking-and-tracing-systems-works-only-for-the-EU.pdf (accessed 28 August 2019).